

**La prise en compte des acteurs
et de leurs représentations
dans le développement durable**

**SESSION 1 : Pourquoi étudier ou associer les acteurs
dans les recherches sur le développement durable ?
Quelles conséquences pour les politiques publiques ?**

**Hélène Rey-Valette
Jérôme Lazard**

Le DD comme un nouveau système de valeur ou nouveau référentiel

« projet de société qui suppose que les critères de durabilité et de non durabilité fassent l'objet d'un certain consensus »
Dubois et Céron (2006)

Référentiel (L'Etat en action Jobert et Muller 1987)

- (i) Permet de rendre compte d'une politique publique comme une production intellectuelle d'images communes sur la société
- (ii) Offre des outils d'analyse des processus de médiation entre la société globale et ses composantes (Faure et al., 1995), c'est-à-dire les arbitrages au sein d'un système de décision
- (iii) Permet des rapprochements avec les notions de représentations sociales et d'idéologies

Le rapport Local /global du DD

Au sommet l'universel, à la base la dilution dans les particularismes. Entre les deux : l'organisation (Grémion 1976 le pouvoir périphérique)

Rôle de relais d'un groupe élargi d'acteurs pour co produire une norme à partir de sources décentralisées et en s'appuyant sur des outils de médiation technique (tels par exemple les indicateurs de développement durable ...)

« standard de jugement qui nécessite à chaque utilisation un travail de négociation en fonction des éléments du contexte auquel on veut l'appliquer » (Lascoumes, 2005)

La gouvernance comme composante du DD

Le DD à la fois objet et modalités
d'évaluation et de production de connaissances
(Brodhag 2000)

Notion d'actions partagées répondant à des principes
communs
(Agenda 21 CG 92)

Déclaration Stockholm 72
(art 19) : **information** =
moyen d'éducation
du public pour le faire
participer à la protection



Déclaration de Rio 92
(art 10) : droit explicite
des citoyens à l'**information**
qui devient liée à la participation

Le DD porteur d'innovations politiques

(Lascoumes, 2005)

Les démarches participatives réunissant un panel élargi de Parties prenantes sont adaptées à l'évaluation de politiques de DD : très Larges, constituées d'objectifs foisonnants et flous, mal hiérarchisés et variants suivant les contextes territoriaux (Ayong le Kamma, 2005)

Sans participation il n'y a pas de développement durable (Smouts, 2005)

Nouveaux acteurs et nouveaux instruments (MC Smouts, 2005) : le DD n'est pas un réservoir de solutions (Lasoumes) mais un outil de médiation permettant de lier de nouveaux enjeux et de nouveaux principes et critères de choix (Theys) : **il a donc des conséquences sur la gouvernance** (positionnement de l'action publique, les espaces de délibération et de communication, la gestion territoriale et les partenariats public privé de co-régulation prônés à Johannesburg (2002))

Reconnaissance d'une pluralité des savoirs et compétences (notion de savoirs profanes)

Elargissement
des publics
(Dewey)

Diversité
des intérêts
et valeur

Formes de
délibération

Action
en public : prise en compte des
publics

Action
Comme pratique :
Habitudes irréflechies
et incorporées
(pérennité et conformité
des conduites)

Registres d'action
(Thévenot 2006)

Formes
de mise en
œuvre et
d'évaluation
des politiques
publiques

Complexité et Incertitude : système délibératif

Lascoumes, 2005

**Extension de la problématique de la
gouvernance à la question des
relations entre recherche et société et
au dialogue entre connaissance
réflexive et connaissance empirique**

(Le Moigne, 1997)

**« Toute connaissance acquise sur la
connaissance devient un moyen de
connaissance éclairant la
connaissance qui a permis de
l'acquérir »**

(Morin 1986 La méthode tome 3)